
	<b>PORT DE CHARENTON</b>  <b>A LOUER</b>  <b>EMPLACEMENT POUR BATEAU ACTIVITE</b>	
<b>Définition de l'emplacement</b>	<b>Situation/Desserte</b>	
Date de disponibilité : 1 <sup>er</sup> mars 2011 Emplacement pour un bateaux à couple 40 ml Surface de terre-plein : 160 m <sup>2</sup>	<u>Accès routier</u> : par bretelle A4 depuis le pont Mandela amont, par quai des carrières <u>Accès transports en commun</u> : métro Charenton écoles	
<b>Equipements</b>	<b>Particularités du site</b>	
Eau potable : oui Eaux usées : non Electricité : oui Puissance disponible : jusqu'à 36 kva Gaz : non Télécom : oui Eau potable, électricité, télécom : borne de distribution en bord de quai. Alimentation à demander auprès des concessionnaires. Clôtures et portail pour l'ensemble du port : oui Eclairage public : oui  Type d'amarrage : à couple, sur bollards	Contraintes d'exploitation : port d'attache sans exploitation Terre-plein aménagé Parking commun à l'ensemble des exploitants Accès contrôlé	
<b>Urbanisme</b>	<b>Conditions financières</b>	
PLU : Charenton secteur UV PPRI 94	<b>Loyer annuel global :</b>  En fonction de la surface du bateau et du type de bateau (navigant ou stationnaire). Redevance complémentaire pour aménagement spécifique.	
<b>Eléments tarifaires</b>		
Eléments de base pour bateau stationnaire ou navigant (valeur 2010) Coefficient minorateur pour bateaux à passagers	Quai..... 202,37 €HT/ml/an Plan d'eau ..... 31,80 €HT/m <sup>2</sup> /an Terre-plein ..... 12,22 €HT/m <sup>2</sup> /an	
Redevance complémentaire pour équipements :	En fonction des besoins en réseaux et terre-plein	
Régime fiscal de location : Mode de paiement : Dépôt de garantie : Durée minimum de location : Abonnement individuel :	TVA Trimestriel à échoir 3 mois de loyer TTC mini. 6 mois Eau, électricité, téléphone	
<b>Département de l'Action Commerciale et de la Logistique/Tourisme</b> Tel : 01 40 58 27 ou 28 67 Fax : 01 40 58 27 50 e-mail : <a href="mailto:dacl@paris-ports.fr">dacl@paris-ports.fr</a>	 <b>PORTS de PARIS</b> L'AUTRE VOIE EN ILE-DE-FRANCE	